



SESSION PLENIERE DU 14 DECEMBRE 2020

VŒU DU CRAJEP SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) a déposé un vœu sur l'enseignement, que la CGT a voté.

LE VŒU (TELECHARGEABLE SUR LE SITE DU CESER)

Les évènements d'octobre et de novembre 2020 ont mis en lumière la difficulté d'enseignement et de transmission des savoirs. Dernièrement, sont venus se surajouter des propos à l'encontre d'enseignants chercheurs. Le CESER souhaite affirmer sa solidarité en direction de celles et ceux dont le métier d'enseignement est soumis à un stress extrême. Au regard des compétences de la Région en matière d'enseignement secondaire et supérieur, le CESER est en attention sur la nécessaire liberté d'expression et liberté académique des enseignants chercheurs, qualifiée de principe fondamental par le conseil constitutionnel.

Dans le contexte sanitaire qui est le nôtre, partout en France, les universités demeurent fermées. L'organisation en cours distanciels est une tension constante pour les enseignantes et les enseignants concernés. Malgré les efforts pédagogiques les jeunes étudiantes en situation d'isolement sont les premières victimes. Celles des Pays de la Loire n'échappent pas à cette situation.

Accueillir dans de bonnes conditions les étudiants et les étudiantes exposés dans les faits à une année « blanche » pour nombre d'entre eux est une priorité. Aussi le CESER demande aux présidents d'université et aux directeurs d'UFR de prendre les moyens d'accueillir les étudiants. Il s'attachera à ce que dans sa compétence en matière d'enseignement secondaire et supérieur, la Région soit attentive à ce que nos universités soient garantes d'un cadre apaisé.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE CATHERINE PARIS

Dans une courte intervention non écrite, la CGT a apporté son soutien au vœu déposé par le CRAJEP. Elle a précisé qu'il n'y a pas pour elle d'ambiguïté par rapport au soutien qu'il apporte aux universités dont on sait qu'elles souhaitent accueillir sur place leurs étudiants et étudiantes dans les meilleures conditions sanitaires.

La CGT a rappelé l'importance de la possibilité pour les étudiants et étudiantes de participer aux cours en présentiel.

Parmi les autres intervenants, le représentant de l'enseignement supérieur a précisé que les universités ne sont pas récalcitrantes à l'accueil des étudiants, si possible dès le mois de janvier. La représentante de la FAGE a regretté le manque de lien entre les deux premiers paragraphes du vœu.

VOTES : Le vœu a été adopté par 65 voix pour, 18 abstentions et 1 contre.